Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 29/08/2023 DECISION N° 20230829 B 073

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS,

<u>Étaient excusées représentées</u>: Nathalie JOLIVET : Pouvoir à Claude VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir à Frédéric GIRODET

Étaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Administration Générale :

Objet : Convention de mise à disposition de locaux de l'EVS de Saint Just Malmont à passer avec le Département 43 pour des permanences sociales

Le Bureau,

N° 20230829\_B\_073

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

- Approuve la convention de mise à disposition, à titre gracieux, de locaux de l'EVS de Saint Just Malmont à passer avec le Département 43 pour des permanences sociales.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 29 août 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

## AR Prefecture

043-244301131-20230829-20230829\_B\_073-AU Reçu le 08/12/2023